ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Accidents therapeutiques

Question écrite n° 63349

Texte de la question

M Roger Mas appelle l'attention de M le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la pertinente proposition de reforme des mecanismes d'indemnisation des accidents therapeutiques que soutient M le Mediateur de la Republique. Il lui expose que cette proposition tend a substituer la notion de risque a celle de faute (qui souffre dans le domaine medical de difficulte de preuve), comme fondement de la responsabilite medicale. Il lui demande de bien vouloir lui preciser ses intentions en la matiere.

Texte de la réponse

Reponse. - Soucieux d'ameliorer le sort des victimes, le Gouvernement poursuit la reflexion qu'il a entreprise sur l'indemnisation des accidents therapeutiques. Sans que le contenu de la reforme puisse etre a ce jour considere comme arrete, des orientations ont toutefois ete degagees. A cet egard, il ne saurait etre question de remettre en cause le fondement actuel de la responsabilite des medecins qui repose sur la notion de faute. Seul un tel fondement permet de mener une politique efficace de prevention des dommages sans paralyser les initiatives des praticiens, indispensables au progres medical. En revanche, il convient de ne pas laisser sans reparation les prejudices meme d'origine non fautive, qui presentent un caractere d'anormalite inacceptable. Il en est ainsi des prejudices graves dont les consequences sont disproportionnees avec le risque que fait habituellement courir le traitement ou l'evolution previsible de la maladie. Enfin, il convient que la victime, exactement informee des circonstances de l'accident et de ses droits, puisse obtenir reparation selon un mecanisme simple, rapide et peu onereux.

Données clés

Auteur : M. Mas Roger
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 63349
Rubrique : Sante publique
Ministère interrogé : justice
Ministère attributaire : justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 octobre 1992, page 4878